

Depuis l'étranger

(Tarif variable selon l'opérateur téléphonique)

EMPLOYEURS

00 339 69 36 00 57

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

00 339 69 36 00 98

TFE ET FIRMES ÉTRANGÈRES

00 338 06 80 26 33

Pour plus d'information
et accéder à nos services en ligne

CONSULTEZ

WWW.URSSAF.FR

Accoss-Dicom - NAT/5835/ Nouveaux numéros - Photos : ©AdobeStock



JANVIER 2021

MES NUMÉROS URSSAF

Mémo téléphonique (Métropole et Outre-Mer)



COMMENT CONTACTER L'URSSAF ?

À compter du 1^{er} janvier 2021, **les numéros de téléphone utilisés pour contacter l'Urssaf changent.** Pour accompagner et conseiller les différents publics à chaque étape de leur relation avec l'Urssaf, **les numéros de téléphone sont désormais non surtaxés** pour l'ensemble des services proposés.

En fonction de votre profil,
contactez le numéro qui vous correspond :

Employeurs*

	3957	Service gratuit + prix appel
Chèque emploi associatif :	0 806 801 501	Service gratuit + prix appel
Titre emploi service entreprise :	0 806 803 873	Service gratuit + prix appel
TFE et firmes étrangères :	0 806 802 633	Service gratuit + prix appel

Travailleurs indépendants*

	3698	Service gratuit + prix appel
Gestion de la mobilité internationale :	0 806 804 213	Service gratuit + prix appel
Praticiens auxiliaires médicaux :	0 806 804 209	Service gratuit + prix appel

Particuliers

Cesu :	0 806 802 378	Service gratuit + prix appel
Pajemploi :	0 806 807 253	Service gratuit + prix appel

Autres publics

Artistes-auteurs :	0 806 804 208	Service gratuit + prix appel
Marins :	0 806 803 232	Service gratuit + prix appel
Travailleurs Frontaliers en Suisse :	0 806 807 713	Service gratuit + prix appel
VRP multicartes :	0 806 804 152	Service gratuit + prix appel
Bénéficiaires de la protection universelle maladie :	0 806 804 267	Service gratuit + prix appel
Entreprises assujetties à la Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) :	0 806 804 260	Service gratuit + prix appel
Activités relevant de l'économie collaborative :	0 806 804 185	Service gratuit + prix appel

* Jusqu'au 31 mars 2021 pour les professionnels libéraux

* À compter du 31 mars 2021 pour les professionnels libéraux